

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 janvier 2018

Depuis jeudi 18 janvier, une prolifération d'algues vertes affecte le lagon de Poé et est à l'origine de dépôts importants sur la plage, entre le creek salé et la faille aux requins.

Il semble s'agir d'algues du genre *Cladophora*, qui sont naturellement présentes dans le milieu mais qui ne peuvent proliférer qu'en présence d'une pollution organique ou minérale. La Nouvelle-Calédonie a déjà connu ces dernières années des phénomènes comparables, qui ont notamment touché la baie de Sainte-Marie, l'Anse-Vata et la Baie des Citrons. **Ces algues ne présentent aucun caractère toxique et sont sans danger pour la population.**

Lorsque la masse d'eau est chargée en nitrates et en phosphates, la chaleur estivale et la faible profondeur du lagon de Poé sont favorables à une telle prolifération. La houle de la semaine dernière, associée à un hydrodynamisme faible, pourrait avoir induit l'arrachage des algues et leur concentration dans le lagon (à défaut d'avoir été expulsés par l'alizé, celui-ci ayant été totalement absent sur une dizaine de jours), puis leur dépôt sur la plage avec les marées.

La recherche des causes de cette prolifération nécessitera des investigations qu'a engagées la province Sud, en lien avec des organismes scientifiques. Il apparaît d'ores et déjà que la source de pollution n'est sans doute pas unique et localisée devant la zone de dépôt, mais qu'il y a plutôt lieu de la rechercher à l'échelle du lagon de Poé-Deva et jusqu'à l'embouchure de la Nera. En effet, aucune activité ni aucun ouvrage de la zone, pris isolément, ne saurait émettre à lui seul les quantités de nutriments nécessaires à la formation d'un phénomène d'une telle ampleur.

Les deux installations classées pour la protection de l'environnement présentes sur le littoral sont régulièrement contrôlées par la direction de l'Environnement (DENV). Ce suivi montre des niveaux de rejet conformes aux autorisations accordées, à l'exception d'un incident ponctuel et d'ampleur limitée ayant affecté la STEP du Sheraton en novembre dernier, et pour lequel le Sheraton a mis en place des mesures correctives appropriées et agréées par la DENV.

L'origine de la pollution est probablement diffuse, et on peut penser que, comme chaque année, les sols des bassins versants ont été lessivés par les premières pluies suivant la sécheresse (notamment les pluies de plus de 50 mm constatées à Bourail les 2 et 12 décembre), ce qui aurait propagé des nitrates et des phosphates dans le lagon, via les rivières et par infiltration.

Les dépôts d'algues constatés diminuent depuis ce matin, lundi 22 janvier, ce qui permet d'espérer la fin du phénomène d'ici quelques jours. **La province Sud engagera, à partir de demain et en fonction des marées, le nettoyage des plages impactées.**

Contact presse : marion.le-roy@province-sud.nc ou 74 95 75